

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
NADIA BRIDEAU	2015812				Le 17 septembre 2021		
Nom de l'établissement	1				Numéro de	e téléphone	
Garderie Chez Nadi				(506) 229-2265			
Adresse							
55 Madawaska Promenade Dieppe NB E1A 5C8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Paula Morin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
La vérification extérieur a été effectué. Aucune non-conformité a été observé.							
Les enfants lavent leur mains, ramassent leur bouteille d'eau qui sont identifiés et vont jouer à l'extérieur.							
Les directives au sujet de la COVID-19 sont suivies selon la dernière mise à jour du 15 septembre 2021. L'éducatrice porte un masque et l'après-classe porte aussi un masque.							
Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'incendie ou d'urgence est mené chaque mois.							
La feuille de vérification de la cours extérieur est fait à chaque mois.							
original signé par Paula Morin			Le 17	7 septe	embre 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	ate					
original signé par Nadia Brideau			Le 17	7 septe	embre 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Da	ate					